son seul moyen de contrôle sur les fonctionnaires publics, nommés par le gouverneur et responsables à lui seul. Tous les abus, dont la province n'avait cessé de se plaindre, dérivaient de la constitution qui donnait à la chambre le privilège de faire des lois en la privant en même temps du droit d'en surveiller l'exécution."

L'excitation des esprits s'accentue tous les jours. Londres fait mine de se montrer conciliante. En 1835, Lord Gosford, gentilhomme distingué, arrive à Québec accompagné des commissaires Grey et Gibbs avec mission spéciale d'étudier la situation et de faire rapport. Les pouvoirs du gouverneur cependant sont plutôt restreints. Son attitude très courtoise semble d'abord lui gagner les sympathies générales. Le discours du Trône est un appel éloquent à la bonne entente; mais il n'annonce pas les réformes demandées. Le désappointement est encore plus amer quand l'on apprend que Lord Gosford n'a convoqué les chambres que pour obtenir des subsides. La publication, à Toronto, des instructions secrètes qu'il a reçues de Downing Street exaspèrent les esprits. On écrivait au gouverneur: "Point de concessions aux Canadiens." Papineau, persiste à ne rien concéder, à refuser toujours les subsides, et Morin avec Lafontaine secondent toujours les vues de ce dernier. Le parlement ouvert en 1836, s'ajourne aussitôt. Alors se produit un événement capital qui devint une des causes prochaines de la rebellion. Lord Gosford fait part à Lord John Russell du refus de la chambre de voter des subsides, cause de la dissolution du parlement. Ce ministre intransigeant fait aussitôt voter par les Communes anglaises une résolution autorisant Lord Gosford à paver les arrérages de l'administration et à Prendre l'argent dans la caisse militaire sans prendre l'avis de la chambre basse. Pouvait-on se montrer plus despote et se jouer avec plus de morgue de la volonté d'un peuple ? L'indignation est à son comble dans la province. Papineau clame des paroles d'une violence inouïe. La Minerve publie des articles séditieux. Nelson, O'Callaghan, Lafontaine et Morin, "le plus modéré et le plus doux des hommes", profèrent des philippiques d'une audace étonnante. Les abus du pouvoir continuent toujours. (1)

"Les résolutions Russell, dit Morin à Deschambeault, sont la main-mise sur nos finances, contre la volonté de nos représentants, une violation de nos droits, une spoliation de nos deniers........... Le peuple anglais n'a aucune sympathie pour les Canadiens, continue-t-il, et nous devons chercher ailleurs; on nous méprise, on veut nous opprimer, nous anéantir......... Cet état de choses ne doit durer que tant que nous ne pourrons pas le repousser." A la session du mois d'août

la (1) En Angleterre du reste, plusieurs parlementaires comprennent et déplorent les défauts de constitution de 1791 et surtout la façon déplorable avec laquelle elle est mise en exécution. "The wonder, disait Lord John Russell. (parlant de conflit entre la Chambre d'Assemblée et le Conseil Législatif.) "would have been if instead of such a collection having arisen, harmony had for any long period been abserved."